

COMMUNE
DE
VELESMES ECHEVANNE
70100

mail : commune-de-velesmes@orange.fr

REUNION DE CONSEIL du 28 mars 2019

Membres présents :

Christine PAUCHET - Alexandra RUINARD - Laurent MAIRE – Christophe MOREL – Frédéric ALLEMAND – Patrice HAIZE – Michel SEGUIN - Thierry JACQUIN – Stéphane GAULIARD – Régine GOITTET – Pascal RENAUDOT - Stéphane PARIS – Daniel JOURDET

Excusé : Guy JACQUIN

Pouvoir : Guy JACQUIN pour Christine PAUCHET

La séance est ouverte à : 20H05

Secrétaire de séance : Christine PAUCHET

Date de convocation : 19/03/2019

Date d'affichage : 19/03/2019

1/ Compte de gestion et compte administratif 2018 :

Le Président de séance annonce les écritures du compte administratif 2018, à savoir :

section de fonctionnement :	dépenses :	314 174,78
	recettes :	342 028,18
section d'investissement :	dépenses :	86 847,51
	recettes :	143 698,19

Soit un excédent global de 117 564.00 €, chiffre identique au compte de gestion du trésorier.

Le conseil adopte, à 13 voix pour, lesdits comptes.

2/ Budget primitif 2019 :

Le Maire présente le budget primitif 2019 :

section de fonctionnement :	dépenses :	425 184,00
	recettes :	425 184,00
section d'investissement :	dépenses :	256 852,51
	recettes :	256 852,51

Le conseil adopte le budget primitif 2019, à 13 voix pour, 1 abstention : Pascal RENAUDOT

3/ Affectation du résultat 2018 : Le Conseil accepte à l'unanimité l'affectation des résultats, à savoir : Déficit d'investissement 24 596.51 € couvert par l'excédent de fonctionnement 142 160.51 €, soit un reliquat de 117 564.00 € à inscrire au budget 2019.

4/ Vote des taux des taxes 2019 : Le conseil vote pour le maintien des taux actuels, à 12 voix pour et 2 contre : Stéphane PARIS et Michel SEGUIN.

- taxe habitation :	5,53
- taxe foncière bâti :	10,69
- taxe foncière non bâti :	29,02

5/ Travaux :

Voirie : Tous les devis de voirie n'ont pas été retournés, mais il faudra prévoir en priorité les travaux déjà prévus en 2018, à savoir rue de la Louvière, et aménagement du carrefour route d'Onay.

La commission sera chargée d'étudier les différents devis dès leur retour.

La proposition a été faite de limiter le tonnage des véhicules à 19 Tonnes sur la route de Velesmes à Echevanne, sur le chemin parallèle à la déviation et sur le chemin du moulin robichon.

Salle des fêtes : La commission s'est réunie en présence de Jean-Pierre Genevoix et Alice Projean de la CCVG, qui ont été mandatés pour faire avancer le projet de rénovation de la salle des fêtes. Un appel d'offre va être ouvert sur la plateforme « marcheon line » le 1er avril 2019 pour le choix d'un architecte.

Le cahier des charges impose notamment aux candidats de travailler sur le côté énergétique du bâtiment et surtout d'insister sur le côté acoustique.

La commission d'appel d'offres se réunira le 15 avril à 19h00 pour l'ouverture des plis.

Une demande de négociation sera faite auprès des candidats et la commission se réunira une 2e fois pour le choix de l'architecte le 19/04 à 19h00.

La programmation de l'étude pourra permettre d'envisager le début des travaux en janvier 2020

Le conseil accepte la signature de la convention réglant les effets d'adhésion au service commun « ingénierie – subvention – marché publics » entre la CCVG et la commune de Velesmes Echevanne, à l'unanimité des voix sauf 3 contre : Régine GOITTET, Patrice HAIZE et Stéphane PARIS, et une abstention : Christophe MOREL.

Forêts : Le Maire présente le programme de travaux de l'ONF sur l'année à venir, le montant de ces travaux est de 17 140 €

Affouage : 7 lots supplémentaires ont été vendus, ainsi qu'une parcelle de 150 stères

5/ Logements communaux :

Le logement L3 vient d'être loué depuis le 16/03 au prix de 400 € comme décidé au dernier conseil municipal.

Le logement au 6 place de l'église a été libéré et l'état des lieux sera fait prochainement. Le conseil statuera ultérieurement sur le remboursement ou non de la caution, d'un montant de 460 € à l'ancienne locataire.

Travaux projetés dans les bâtiments communaux

- changement porte entrée logement asile
- condamnation porte accès arrière
- travaux sanitaires rdc asile (changement wc, pose lave-mains, enlèvement urinoirs, pose bac lavage, pose wc fond du couloir, raccordement sur existant)
- pose radiateurs dans salle

La commission statuera lors du retour de la totalité des devis demandés.

6/ Dépôt de pain :

Le Maire présente le tableau des différentes charges relatives au local dépôt de pain pris en compte par la mairie. Son montant total s'élève à 2306,94 € pour l'année 2018.

7/ Elections : référent

Un référent doit être désigné pour les prochaines élections, le Maire propose un adjoint à ce poste. Pascal RENAUDOT accepte le poste.

8/ Achat groupé papier :

Le Maire propose l'adhésion au marché groupement de commandes de papier A3/A4 proposé par la CCVG à des tarifs préférentiels.

Vote à l'unanimité

9/ Groupama :

Le conseil vote à l'unanimité l'encaissement du remboursement par Groupama d'une partie des frais occasionnés par un dégat des eaux dans le logement au 8 place de l'église ; pour un montant de 2551,92 €.

8/ Questions diverses :

- projet construction MAM : dépôt du complément de déclaration de travaux
- Olfen : 46 allemands nous rendront visite lors du week end de l'Ascension
- SICTOM
- affouage
- scierie : courrier de riverains signalant la non prise en considération des poussières de bois
- éclairage rue de la riotte (horaires allumage et suppression du poteau endommagé et de ses bordures)
- places PMR mairie et dépôt de pain
- concert église 06/04 par l'école de musique
- poteau téléphone à Echevanne
- SIED : demande de financement pour enfouissement câble rue des buttes et route de Vesoul jusqu'au Gaec Jarrot.
- Cimetière : 50 tombes recensées à l'état d'abandon et peinture des grilles à prévoir
- subvention Maison pour tous : L'association a décidé qu'au vu du résultat de l'exercice 2018, la subvention devant être accordée à l'association en dédommagement des frais de ménage, sera reversée sur le budget « Olfen » afin de participer aux frais lors de la venue de nos amis allemands.
- Opération vigilance citoyenne à étudier

La séance a été levée à 23h05

